

INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Depuis sa création, l'AIST22 collecte, traite et conserve des données à caractère personnel, parmi lesquelles des données de santé. Depuis toujours, l'AIST22 accorde une importance majeure à la protection des données personnelles que nous recueillons en tant que service de santé au travail.

Les traitements de ces données ont toujours été mis en œuvre conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, dans des conditions garantissant leur protection contre toute atteinte et tout accès non autorisés, et ce, dans le respect du secret médical ou secret professionnel auxquels sont assujettis nos professionnels de santé (médecins, infirmiers, assistantes médicales) et les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Dans le cadre de nos activités, nous nous engageons à traiter et à protéger les données à caractère personnel dans le strict respect de la loi et à assurer leur sécurité (confidentialité, intégrité et disponibilité). Le présent document définit nos engagements pour la protection des données envers nos adhérents et leurs salariés, en tant que responsable de traitement ou sous-traitant, ainsi que nos fournisseurs et partenaires. Sont précisées, notamment, les conditions de collecte, d'utilisation et de conservation des données à caractère personnel que nous traitons.

Avertissement :

L'ensemble des textes régissant la protection des données personnelles étant soumis à une évolution régulière, le présent document sera mis à jour au fur et à mesure de la publication des nouvelles dispositions légales et réglementaires.

Responsable des traitements

L'AIST22 est le responsable des traitements de données mis en œuvre, pour les finalités et dans les conditions définies par le présent document.

L'AIST22 – Association Santé au Travail 22 – est une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901. Son siège social est situé au 2, rue Laennec – 22190 PLERIN. Elle est identifiée au SIRET sous le numéro 848 585 444 000 13.

Sécurité des données personnelles

L'AIST22 a mis en place des procédures internes pour la gestion des risques et pour l'organisation de la sécurité des données. Ces procédures sont documentées et adaptées à chaque traitement de données personnelles en fonction des risques qu'ils sont susceptibles de présenter pour la vie privée des personnes concernées.

L'AIST22 prend également les mesures de protection techniques et organisationnelles adéquates, telles que définies dans la réglementation en vigueur, afin de protéger les données personnelles que nous traitons. L'AIST22 prend notamment des mesures de sécurité appropriées pour les traitements de données personnelles sensibles et des risques associés.

Nos mesures de sécurité, applicables à tous les systèmes utilisés dans le traitement des données personnelles, visent à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de celles-ci, à tout moment et jusqu'à leur suppression de notre système d'information.

Données personnelles traitées

Nous recueillons et utilisons uniquement les données personnelles qui nous sont strictement nécessaires dans le cadre de nos activités statutaires de suivi en santé au travail.

Pour l'accomplissement de nos missions, nous sommes amenés à collecter différentes catégories de données personnelles :

- **informations administratives, d'identification et de contact** : nom, prénom, lieu et date de naissance, sexe, âge, adresse postale et électronique professionnelle et/ou personnelle, numéro de téléphone professionnel et/ou personnel, signature ;
- **informations relatives à l'emploi, à la formation et au poste de travail** : niveau d'étude, diplômes, emploi, poste de travail, nom de l'employeur, conditions de travail, risques professionnels ;
- **situation personnelle et familiale** : situation de famille, situation maritale, nombre d'enfants ;
- **données hautement personnelles** : NIR
- **informations sociales (ou relative à la vie personnelle) sous réserve du consentement des salariés pris en charge** : statut matrimonial, situation familiale et personnelle, difficultés économiques, problème de logement, données nécessaires à la lutte contre le surendettement, autres données sociales selon la nature de la demande du salarié.

Nous sommes également amenés à collecter des données sensibles :

- **informations médicales en application de la législation en vigueur, dans le respect du secret médical (professionnels de santé) ou du secret professionnel qui s'impose à tous nos salariés y compris les membres de l'équipe pluridisciplinaire** : données de santé nécessaires à la prise en charge en santé au travail des salariés, notamment le type de suivi individuel de l'état de santé déterminé par le médecin du travail, les informations médicales nécessaires à la détermination de l'aptitude ou au constat d'une inaptitude, conclusions d'examens complémentaires, diagnostics médicaux, antécédents médicaux personnels, des parents et de la fratrie, situation de handicap.

A l'exception des cas légalement prévus, nous ne traitons pas de données personnelles relatives aux origines raciales ou ethniques, aux opinions politiques, à la religion, aux convictions philosophiques ou l'appartenance syndicale, au traitement des données génétiques, à la vie ou orientation sexuelle.

Les données que nous utilisons sont en principe recueillies directement auprès des personnes concernées (adhérents, salariés suivis, fournisseurs). Par exception, certaines données sont obtenues indirectement :

- certaines données d'informations administratives et d'identification dont L'AIST22 doit assurer la prise en charge, ou des données relatives à leur situation professionnelle, peuvent être recueillies auprès de leurs employeurs (adhérents de L'AIST22) ;
- les données relatives à l'embauche des salariés pris en charge ou à prendre en charge par L'AIST22 nous sont automatiquement transmises par l'URSSAF en application de la réglementation en vigueur en matière de déclaration préalable à l'embauche.

Finalités et fondements des traitements de données mis en œuvre

Répondre à nos obligations légales et réglementaires

Nous utilisons les données personnelles recueillies afin de répondre aux exigences légales et réglementaires qui s'imposent à nous, notamment :

- l'organisation du suivi en santé au travail des salariés de nos adhérents ;
- la constitution d'un dossier médical en santé au travail par le médecin du travail ;
- la prise en charge sociale des salariés de nos adhérents ;
- les réponses aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées.

Exécution du contrat conclu avec nos adhérents ou avec nos fournisseurs et communication d'informations précontractuelles

Nous utilisons des données personnelles pour conclure et exécuter nos contrats, notamment pour :

- transmettre des informations relatives à notre offre de service ;
- valider les demandes d'adhésion ;
- assurer le suivi en santé au travail et nos autres actions de prévention pour les bénéficiaires finaux (salariés de nos adhérents ou partenaires) ;
- réaliser les autres actions incluses dans notre offre en santé au travail, telles que les formations-sensibilisations, diffusion de nos publications (newsletter, plaquette d'information ou de prévention, ouvrages), actions thématiques... ;
- établir et adresser les éléments de facturation et les factures.

Défense de nos intérêts légitimes

Nous pouvons également être amenés à réutiliser les données personnelles recueillies pour développer et adapter notre offre de service et défendre nos intérêts en justice, notamment à des fins de :

- preuve de nos accords, actions et interventions ;
- gestion et administration de notre système d'information ;
- continuité de notre offre de service ;
- recouvrement ;
- création de base de tests informatiques et de statistiques pour le suivi de notre activité en interne.

Les données traitées peuvent être agrégées en statistiques anonymisées à des fins d'enquêtes et d'études. Les résultats de ces enquêtes anonymes peuvent être transmis à nos partenaires (PRESANSE, branche professionnelle ou fédération) ou à la DIRECCTE, notre autorité de tutelle.

Respect du choix des personnes concernées

Lorsqu'un consentement est nécessaire pour la mise en œuvre par L'AIST22 d'un traitement des données personnelles, nous procédons à l'information des personnes concernées et demandons leur consentement, en conservant la preuve de ce dernier. C'est le cas notamment dans le cadre :

- De la mise en œuvre du suivi par la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle ;
- Du dossier médical partagé ;
- Du recours à la téléconsultation.

Destinataires des données personnelles

Afin d'accomplir les finalités précitées, nous transmettons les données personnelles recueillies uniquement :

- à nos professionnels, pour les données qui les concernent, au vu de la finalité poursuivie ;
- à nos prestataires de services et sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte ;
- à nos partenaires avec l'accord exprès du salarié pris en charge, notamment dans le cadre de la cellule PDP ;
- à certaines professions réglementées telles que nos avocats ou notaires ;
- à notre courtier en assurance ;
- aux autorités financières, judiciaires ou administrations et organismes publics sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Il est à noter que nous n'effectuons aucune transmission des données sensibles (médicales ou sociales) recueillies par nos professionnels habilités sauf exception légale ou réglementaire :

- transmission directe du dossier médical au salarié concerné ou au médecin de son choix, ainsi qu'à ses ayants droits dans les cas légalement prévus ;
- transmission du dossier médical au médecin inspecteur du travail s'il en fait la demande ;
- informations sociales à la demande de nos partenaires lorsque ces derniers ont été saisis directement par le salarié suivi dans le cadre de sa prise en charge sociale ;
- communications d'éléments médicaux et/ou sociaux aux autorités judiciaires, sur demande, et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Transferts des données hors de l'Union européenne

L'AIST22 ne transfère pas de données personnelles en dehors de l'Union européenne.

Conservation des données personnelles

Nous conservons les données personnelles recueillies pour la durée nécessaire à l'accomplissement de nos obligations légales et réglementaires ou pour une autre durée définie en considération de la poursuite de nos intérêts légitimes, de l'exécution de nos engagements, du suivi et de la traçabilité de nos actions de prévention, du suivi de l'exécution du contrat d'adhésion, de nos contraintes opérationnelles et des réponses aux demandes des autorités judiciaires ou administratives.

- S'agissant des contacts de nos adhérents, la majorité des informations sont conservées pendant la durée du contrat d'adhésion et pendant 10 ans après la fin de notre relation contractuelle.
- S'agissant des salariés suivis, les informations concernant leur prise en charge médicale sont conservées, conformément à la législation en vigueur, 50 ans à compter de la fin de la prise en charge ; les informations pour leur prise en charge sociale sont conservées 2 ans à compter de la fin de la prise en charge sociale.
- S'agissant des contacts de nos fournisseurs, prestataires et sous-traitants, la majorité des informations sont conservées pendant la durée de notre relation contractuelle et pendant 5 ans après la fin de notre contrat

Droits des personnes concernées

En application de la réglementation en vigueur, les personnes dont nous recueillons les données ont les droits suivants :

- droit d'information et d'accès : droit d'obtenir des informations concernant les traitements des données personnelles les concernant ainsi qu'une copie de ces données personnelles ;
- droit à la limitation du traitement : toute personne peut demander que le traitement de ses données personnelles soit limité uniquement à ce qui est strictement nécessaire ;
- droit de vérification et de rectification : toute personne peut demander la modification de ses données personnelles lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- droit à l'effacement : à l'exception de certaines données concernant la traçabilité du suivi et des actions en santé au travail, il est possible de nous demander l'effacement des données personnelles dans les limites et conditions réglementaires en vigueur ;
- droit d'opposition : à l'exception des données concernant la traçabilité du suivi et des actions en santé au travail, et sauf autre exception réglementaire, la personne concernée peut s'opposer au traitement de ses données personnelles pour des motifs liés à sa situation particulière ;
- droit de retirer un consentement : en cas de mise en œuvre d'un traitement de données personnelles nécessitant un consentement de la personne concernée, celle-ci a le droit de retirer ce consentement à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement ou la communication des données personnelles, applicables après le décès, dans la limite de ce qui est permis par la législation en vigueur ;
- droit à la portabilité des données : lorsqu'il est applicable, il s'agit du droit, pour la personne concernée, de demander que les données personnelles qu'elle a fournies lui soient rendues ou, lorsque cela est possible techniquement, de les transférer directement à un tiers.

Les droits listés ci-dessus peuvent être exercés en contactant notre Déléguée à la Protection des Données comme indiqué ci-après, ou directement auprès de votre médecin du travail pour ce qui concerne l'accès à votre dossier médical ou la rectification de données administratives.

Il est à noter que L'AIST22 n'effectue pas de prospection commerciale ni de profilage à des fins commerciales.

Conformément à la réglementation applicable, vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle compétente en France.

Contactez notre DPO

Pour toutes questions concernant les données personnelles que nous traitons, vous pouvez contacter notre Déléguée à la protection des données (DPO),

- soit par courrier : A

AIST22 – Déléguée à la protection des données – 2 rue Laënnec 22190 Plérin,

- soit par mail : rgpd@aist22.fr